

Silvestre JUMELIN.

RAPPORT

fait au Bureau de Consultation des Arts, concernant Monsieur LE MASSON, Artiste, et concluant à ce qu'il lui soit accordé une **Récompense Nationale de six cents livres**, pour les perfectionnements qu'il a apporté dans la fabrication des Poteries et des Porcelaines, avec les argiles de la Manche et notamment avec le Kaolin de Valognes.

VALOGNES

Imprimerie de BUHOT
An 1^{er} de la République Française.

RAPPORT

Fait au bureau de Consultation des Arts, concernant Monsieur Le Masson, Artiste.

MESSIEURS,

Au mois d'Avril dernier, M. Le Masson, après avoir rempli les formalités exigées par la loi, se présenta au bureau de consultation pour obtenir une part aux récompenses nationales.

Le perfectionnement de la poterie en général, et celui de la porcelaine en particulier, étaient les titres sur lesquels il fondait son droit : Il présentait à l'appui plusieurs pièces de terre cuite et des fragments de porcelaine, qu'il assurait être le produit de ses nouveaux moyens. Les commissaires que vous nommâtes pour examiner ces divers objets et vous en rendre compte, jugèrent, d'après un aperçu général, que ces essais méritaient considération : mais en concluant toutefois que, pour qu'ils puissent porter un jugement définitif, il fallait que M. Le Masson fit constater la découverte qu'il avait faite des matières dont il se sert, qu'il leur en fournît des échantillons, sur lesquels ils puissent faire les expériences nécessaires pour s'assurer de leur nature, qu'il les travaillât et les mélangeât devant eux, et qu'enfin il poursuivît en leur présence ses opérations jusqu'à leur dernier résultat. Vous fûtes de cet avis, Messieurs, et vous fîtes donner à M. Le Masson des avances nécessaires pour le mettre en état de faire

un voyage dans le département de la Manche, où sont les substances exigées par les Commissaires.

Après quelques mois d'absence, M. Le Masson a remis à son retour à Paris, 1^o Un arrêté du département de la Manche, d'après lequel les directoires des districts de Valognes et de Cherbourg devaient nommer chacun un Commissaire, pour s'assurer de l'existence, dans leurs rapports respectifs, des matières annoncées par M. Le Masson ; 2^o Des procès-verbaux des Commissaires, nommés par les directoires des districts susdits.

Le Commissaire, nommé par le directoire du district de Cherbourg, dit en substance, dans un procès-verbal très détaillé et fort bien fait, qu'il s'est transporté dans l'endroit d'où M. Le Masson tire une terre blanche dont il fait sa poterie, qu'il a visité lui-même le fond du trou, et qu'après il en a fait tirer, à deux reprises, une certaine quantité de terre, qu'il a fait renfermer dans deux sacs, dont il s'est saisi, après les avoir scellés soigneusement sur la ligature et sur les coutures pour les déposer à son district.

A cette pièce est jointe un certificat de ce district, qui atteste que les sacs lui sont parvenus en bonne forme ; ensuite se trouve une mention de quelques préparations, que M. Le Masson a fait subir à une portion de sa terre, et de son envoi à Paris, après qu'elle a été enfermée dans une boîte, et dans différents sacs, le tout exactement scellé du cachet de cette administration.

Le procès-verbal du Commissaire, nommé par le directoire du district de Valognes, porte aussi en

substance qu'il s'est transporté, à la réquisition de M. Le Masson, dans différents endroits du district où il lui a montré diverses argiles qu'il désigne par leurs qualités apparentes et des pierres, qui se trouvent en grande quantité dessous et dessus terre, dans un espace assez considérable, qu'il a fait renfermer des échantillons de toutes ces matières dans des sacs qu'il a scellés, et fait mettre dans une caisse qui a été également scellée du cachet de ce district.

Tous ces objets nous sont parvenus dans l'état spécifié par les Commissaires susdits : Nous avons examiné les cachets avec attention et nous les avons trouvés dans une parfaite intégrité.

Cette vérification faite, nous avons procédé à l'examen des substances en question. Nous nous sommes assurés que la terre blanche, prise dans le district de Cherbourg, est une argile (A), propre à faire de la porcelaine, le vrai Kaolin des Chinois : Nous

(A) L'argile est une terre particulière, qui sert de base aux sels alumineux et qu'on ne peut obtenir pure que par la décomposition de ce sel, c'est pourquoi la nouvelle nomenclature l'appelle alumine, mais l'usage a prévalu qu'on nommât argile en général les nombreux composés dont cette terre fait partie, plusieurs portent des noms tirés de leur usage, comme de terre à foulon, de terre à potier, de terre à four, de terre à pipe, on pourrait nommer celle-ci terre à porcelaine ; on l'appelle ordinairement Kaolin, nom emprunté aux Chinois. Toutes ces terres contiennent de l'argile, des sables et quelques autres substances qui, souvent, colorent comme les métaux, des bitumes, etc., s'ils contiennent de la terre calcaire, on les appelle marne.

Il existait autrefois une grande dispute entre M. Guettard,

avons observé dans cette terre, telle que la nature la donne, une grande quantité de sable quartzeux très-fin et intimement mêlé avec elle ; nous l'avons ensuite comparée aux autres argiles qui passent pour les plus belles, surtout à celle qui viennent du Limousin, où il paraît que toutes les manufactures de France s'alimentent. Nous avons trouvé que celle de M. Le Masson n'en diffère que par une teinte légèrement jaune, que le feu fait disparaître, et par

qui, à ce qu'il nous paraît avec raison, niait l'existence de la terre calcaire dans le Kaolin, et M. Valmont de Bomare, qui soutenait le contraire. L'esprit de nitre versé sur celui de M. Le Masson ne nous a donné aucun signe d'effervescence. Nous avons obtenu de sa dissolution, dans l'acide vitriolique, de l'alun, du sable et quelques paillettes de mica.

L'argile absorbe l'eau qui la gonfle, l'amollit et la rend liante, ductible et propre à recevoir et à garder toutes les formes qu'on veut lui donner ; l'eau qui, en s'introduisant entre les parties d'une masse d'argile, les écarte et en augmente le volume, leur permet, en s'évaporant, de se rapprocher, et à la masse de reprendre leur premier état : si, dans ce mouvement qu'on nomme retraite, ses parties se suivaient uniformément, un morceau d'argile pourrait alternativement passer de l'état sec à l'état humide et réciproquement, sans aucune altération dans sa forme : mais comme il est difficile que le mouvement de chaque point soit simultanément, souvent ils se séparent et il se forme des fentes dont la fréquence et la grandeur est en raison de celle de sa retraite et de l'inégalité de la dissécatation. L'argile bien desséchée prend une dureté considérable, mais qui ne lui ôte pas la faculté de se détremper ; si on l'expose à un certain degré de feu, sa dureté augmente, et l'eau ne peut plus la dissoudre, quoiqu'elle continue à l'absorber. Si on la pousse à un feu plus violent : elle se durcit par degrés au point de

l'état des sables que l'une et l'autre contiennent, celle de Limoges est parsemée de graviers et de peu de sable fin, tandis que l'inverse a lieu dans celle de M. Le Masson, au moins dans les échantillons que nous avons entre les mains.

Les substances prises dans le district de Valognes sont différentes espèces d'argiles, teintées de couleurs plus ou moins foncées. Quant aux pierres, nous les avons reconnues pour être du Spath pesant (B).

jeter des étincelles sous les coups du briquet. Dans cet état, elle cesse d'absorber l'humidité, sans toutefois, si elle est pure, laisser apercevoir des marques sensibles de vitrification, si on lui associe des corps fusibles, tels que les sels, les métaux, les quartz, des spaths, des sables, elle devient vitrifiable, elle contracte même cette faculté par l'union de la craie, du gips, etc., qui, seuls, sont refractaires, mais qui, traités avec elle, forment un mélange plus ou moins fusible.

(B) Spath, en Allemand, signifie carré ; de là vient cette dénomination donnée aux pierres qui se présentent sous cette forme, quoiqu'elles n'aient presque aucune analogie dans leur composition. Le spath pesant est composé de soufre, si on l'aime mieux, d'acide vitriolique, uni à une plus ou moins grande quantité de principe inflammable et d'une espèce particulière de terre calcaire, suivant M. Monnet, on le regarde à présent comme une combinaison de l'acide sulfurique avec une terre particulière, qu'on a nommée terre pesante, et que la nouvelle nomenclature appelle Baryte, la pierre à laquelle l'a substituée M. Le Masson se nomme Feld-Spath, et est composée, suivant M. Monnet, d'argile, de quartz, de terre calcaire et de magnésie. Il est certain que toutes les pierres du genre des vitrifiables peuvent la remplacer et faire avec de l'argile pure de la bonne porcelaine, comme l'a observé M. Guettard. La substance qui joue dans cette opération le rôle principal est la terre siliceuse et elle produit toujours son effet quel que soient ses co-accusés.

Toutes ces reconnaissances faites, il fallait travailler ces matières et voir si l'expérience confirmerait les propositions avancées par M. Le Masson.

On sait que l'art de la poterie se réduit à deux opérations principales, à composer la pâte, et à la cuire, après lui avoir donné les formes convenables, les qualités requises pour la pâte sont : 1° Qu'elle soit maigre, pour ne pas prendre en séchant trop de retraite qui ferait inmanquablement gercer les ouvrages qu'on en aurait composés, et assez grasse pour se laisser travailler facilement ; 2° Qu'elle ait assez de soutien, pour ne pas nécessiter des étais de toutes parts, dans l'intérieur des gazettes ; 3° Que les corps insensibles à l'action de l'eau, qu'elle contient naturellement, ou qu'on lui ajoute, soient broyés très fin, et soient de nature à ne la rendre fusible qu'à un degré de feu déterminé.

Quant à la cuisson, plus une pâte est refractaire, plus la poterie qui en résulte est dure et parfaite : mais aussi la quantité de combustible pour la cuire comme il convient, étant en raison de cette refractibilité, et l'économie étant une des perfections de l'art, il s'ensuit que le but qu'on doit se proposer en faisant la pâte, n'est pas d'avoir la plus refractaire possible, ce qui est très aisé quand on a une argile peu mélangée de matières fusibles, mais bien plutôt d'obtenir un ouvrage excellent pour les usages auxquels on le destine, et qui se fasse à moins de frais possible.

On juge aisément, de tout ce qui vient d'être dit, que l'économie seule et la difficulté de trouver des

argiles réfractaires ont pu faire adopter les ouvrages en terre cuite et en grès tendre ; autrement, on n'en aurait jamais fait qu'en grès le plus dur, qui, d'après les principes connus et l'expérience, est la plus parfaite de toutes les poteries. La terre cuite la plus soignée n'est jamais qu'un magnia de sable mal empâté, poreux et perméable à l'eau. Pour qu'il la contienne, il faut couvrir d'une lame vitreuse, qu'on nomme vernis à potier, celle qu'on couvre d'émail blanc et qu'on nomme fayance est propre et agréable à l'œil ; mais l'inégalité de la retraite de la terre et de la couverture fait qu'elle se casse, si on la fait passer brusquement du froid au chaud ou du chaud au froid.

Les principes que nous venons d'exposer sont connus de tous temps, pour reposer votre attention fatiguée par l'aridité de ces détails, nous allons en deux mots rappeler l'origine et les progrès de l'art de la poterie dans les siècles qui nous ont précédés, et dire comment celui où nous vivons l'a vu porter au degré de perfection où il est maintenant et alors nous serons plus à même d'assigner ce que M. Le Masson croit avoir ajouté à ces progrès.

Les livres des Hébreux parlent souvent de vases de terre, il semble que les Egyptiens, dont ils tenaient toutes leurs connaissances, s'en servaient bien avant le temps où ces livres ont été écrits : en effet, il est à présumer que dès que les hommes se rassemblèrent en société, ils cherchèrent à préparer des aliments par l'ébullition ; ils eurent besoin de transporter des liquides ; pour cela il leur fallut se procurer des vases. On peut supposer que le bois, des pierres grossière-

ment creusées fournirent les premiers ; mais les hommes s'étant aperçus de la facilité qu'on avait à donner à l'argile détrempée toutes sortes de formes et après lui faire contracter par l'action du feu une dureté solide, ils ne manquèrent pas de profiter de cette heureuse découverte.

Aussi la poterie de terre a, comme nous l'avons déjà dit, été connue de toute antiquité, il paraît qu'en Grèce, son usage était fort ancien, dès la fondation du Royaume d'Argos, nous dirions même de celui de Scycionne, si l'histoire de ce dernier, trop fabuleux, pouvait être citée en témoignage. On dit que les Egyptiens répandirent cet art dans l'Asie-Mineure et que les colonies venant peupler le Péloponèse et l'Attique, l'apportèrent dans ces contrées aussi parfait pour les qualités de la matière, qu'il était chez nous dans le siècle dernier, quoique peu avancé pour la beauté des formes, mais en se naturalisant dans ces climats où sont nées les Grâces, il partagea bientôt les effets de ce sentiment du beau que l'influence du ciel pur de la Grèce verse dans l'imagination des hommes. Il fit des progrès rapides quant à l'élégance des ornements. Une chose frappante sur l'influence que nous attribuons au Ciel sur cette partie des beaux-arts, c'est que la colonie qui sortit de cette contrée pour aller fonder le royaume d'Éturie, cultiva pendant plusieurs siècles cet art, comme elle l'avait apporté de la mère patrie, sans le perfectionner en aucune manière. Ces productions parvenues jusqu'à nous, et qui meublent les cabinets des Antiquaires, sous le nom de vases étrusques, prouvent

que, tandis que en Grèce les formes continuaient à s'embellir, cet art était resté stationnaire au pied des Apennins.

Dans une fouille faite récemment au Cap Sigée dans la Troade, d'un môle de terre de 22 pieds de haut, visiblement élevé par la main des hommes, et que, d'après la description d'Homère, on reconnaît pour être le tombeau d'Achille, on a trouvé, parmi d'autres objets, des tessons de plusieurs vases qui, rajustés sur des noyaux de plâtre, ont donné des formes étrusques. Il faut remarquer que l'émigration de cette colonie avait eu lieu peu de temps avant le siège de Troyes. On voit sur ces tessons des caractères et même des figures humaines faites en vernis à potier, preuve qu'on s'en servait alors.

L'art de la poterie a passé à travers de plus de quarante siècles, sans recevoir aucun changement du côté de la matière ; ce n'est que depuis un peu de temps qu'on a songé à son perfectionnement.

En rapportant les progrès de l'art de la poterie parmi nous, il serait naturel de commencer par les ouvrages en terre cuite, puisque le grès passé d'abord par cet état, mais une circonstance particulière fit en premier lieu travailler à la perfection de celui-ci.

On nous apporta des Indes orientales, immédiatement après la découverte qu'en firent les Portugais, des vases d'un superbe grès blanc, connu sous le nom de porcelaine ; mais ce n'est que vers ces derniers temps qu'on a tâché d'imiter en Europe cette belle poterie. On possédait pourtant les belles ma-

tières qui la composent, qui sont l'argile blanche et des pierres fusibles ; mais soit que, trompés par la demi transparence, les artistes au lieu de suivre les principes que nous venons d'exposer sur la confection de la poterie de grès, voulussent trop rapprocher leurs ouvrages de l'état vitreux, et missent dans leur composition sur une quantité donnée d'argile trop de matières fusibles, le résultat de ce mélange ne donnait au feu qu'une fritte presque aussi fragile que le verre. En Saxe, le hasard révéla le secret de faire cette poterie aussi parfaite que celle de la Chine et du Japon, et ce pays faisait le commerce d'une superbe porcelaine, tandis que nos savants les plus éclairés s'efforçaient, mais en vain, d'atteindre ce qu'avaient produit les jeux de l'aveugle hasard ; ils étaient pourtant aidés de renseignements nombreux, envoyés par nos missionnaires et surtout par le mémoire du père d'Antrecolles où l'on trouve des détails assez bien faits, à quelques erreurs près, faciles à corriger. La porcelaine n'étant qu'une poterie de grès, en tout semblable au nôtre, si l'on en excepte la blancheur et la finesse, il est incroyable que la manière de la faire parfaite ait été trouvée si tard ; nous ne dirons pas par nos habiles chimistes, mais par le premier potier de terre intelligent. On avait en France les deux matières composantes, on en avait même des échantillons apportés des Indes, il ne restait plus qu'à les mêler ensemble dans une juste proportion, qui pouvait se trouver par le simple tâtonnement. Il n'y a cependant guère plus de 20 ans, que Messieurs Macquer et Montigny sont venus

à bout de mettre en usage la pâte dont on se sert pour faire la porcelaine dure de Sèvres, qui a toutes les qualités les plus belles qu'on connaisse, et qui est composée d'après les principes déduits ci-dessus.

Il faut pourtant convenir que M. Lauraguais fit en 1765 ou 1766 de belle porcelaine ; mais il cacha son procédé. M. Guettard, qui, avant lui, avait également bien réussi, ne fit pas mystère de sa découverte, il la donna franchement au public, accompagnée de remarques dignes de ce savant physicien ; mais on introduisit de fait ces progrès de l'art dans les Manufactures qu'au temps que nous venons d'assigner. Monsieur de Réaumur, qui, avant eux, avait fait des recherches sur cette matière, avait laissé son ouvrage imparfait.

Le perfectionnement de la terre cuite est établi sur les mêmes principes, et a suivi de près celui de la porcelaine, la pâte de celui-ci, réduite en biscuit, ferait avec une couverte une terre cuite superbe. Les ouvrages qu'on nomme de terre finie, faits en Angleterre et ailleurs, dont les uns ont pour couverte un émail blanc où entre le plomb, les autres un vernis qui n'est qu'une fusion superficielle occasionnée par le sel marin ; toutes ces poteries, disons-nous, sont faites par des procédés analogues à ceux de la porcelaine, excepté que, quoique assez dures, elles sont moins cuites ; argile plus ou moins blanche, bien lavée, fondant qui est ordinairement un silex calciné et broyé avec soin, voilà ce qui les compose.

Nous ne parlerons pas des enjolivements que les Anglais se sont appliqués à donner à leurs vases, des

teintes diverses, avec le manganèse, avec le colbalt, etc... des sculptures de différentes espèces qui rendent leurs ouvrages vraiment très-agréables ; mais ces minuties s'éloignent de notre sujet.

Ce n'est qu'après s'être bien instruit de tout ce que nous venons de rapporter que M. Le Masson a cherché à perfectionner les procédés pour faire la porcelaine. Il est le premier, que nous sachions, qui se soit servi de Spath pesant, il est bien mentionné dans un mémoire de M. Monnet sur cette pierre, inséré dans le journal de physique, année 1776, d'un projet d'en faire usage en la manufacture de Sèvres ; mais il ne paraît pas qu'il se soit effectué. Ce spath rend la pâte belle et, par un liant qui lui est propre, facile à se travailler ; enfin M. Le Masson a trouvé de se servir de son kaolin seul sans addition d'aucune substance. Cette simplification, qui épargne une partie du broyement, est très-précieuse, et doit mériter beaucoup d'éloges à son auteur.

Pour nous assurer par nous même de tous ces faits, nous l'avons fait travailler en notre présence ; et pour nous assurer de son savoir faire, nous lui avons demandé une très-refractaire, une autre d'une qualité moyenne, telle qu'on l'emploie ordinairement ; et enfin une troisième plus fusible. Il s'est mis à l'ouvrage et il a fait les trois compositions demandées ; il ne restait plus qu'à cuire les objets préparés.

Paris offre une quantité de Manufactures de porcelaine ; mais outre que les entrepreneurs ne permettent pas aisément de disposer d'une petite place dans leur four, il serait presque impossible de composer

une pâte justement au même degré de réfractibilité, d'un autre faite séparément, par des procédés différents, condition sans laquelle l'expérience ne peut réussir ; nous avons donc été obligés de recourir à d'autres expédients et d'employer le feu de forge.

Le feu animé par le vent prend une énergie infiniment supérieure à celui qui manque de cet agent, fut-il en grande quantité. Nous nous sommes convaincus par l'expérience qu'un feu de forge de trois heures, bien alimenté, produisait plus d'effet qu'un chauffage de quarante heures, dans les fours de porcelaines ordinaires ; mais il a l'inconvénient de se distribuer mal, il est difficile par conséquent d'échauffer dans tous ces points l'objet qu'on y expose, accident très-défavorable à notre opération ; un autre inconvénient, peut-être plus pernicieux, c'est que la pâte, pour prendre un grain serré et régulier, doit s'affaïsser par degrés lents, ce qui ne peut avoir lieu, si elle est saisie par un agent brusque qui la tourmente avec violence, pour l'entraîner à l'état où on veut la réduire, tandis que le feu des fours l'y conduit, pour ainsi dire, en la caressant.

C'est avec ce désavantage que nous avons commencé nos essais. Dans les premiers, M. Le Masson avait renfermé les pièces qu'il voulait cuire dans un creuset de Hesse ; mais l'acide de fer dont ils sont remplis s'est déchargé sur ce qu'il contenait et la cuite a été gâtée.

Pour obvier à cet inconvénient, il a pris le parti de faire des creusets de sa pâte, d'enfermer dedans les objets qu'il voulait avoir purs, et de faire cuire

en même temps le contenant et le contenu. Ce moyen a réussi, à quelques accidents près, qui nous ont obligés de recommencer plusieurs fois la même opération. Nous n'en citerons que trois. La première, après un feu très-actif de trois heures, le creuset, exposé à feu nu, présentait dans ses cassures un grain fin et serré, analogue à celui de la porcelaine du Japon ; les objets renfermés et d'une pâte plus tendre étaient cuits en porcelaine d'une grande blancheur et d'une belle transparence ; un de ces objets a été mis dans un des fours de porcelaine de Paris ; mais il n'a pas cuit davantage, et nous sommes sûrs que le degré de cuisson qu'il avait était supérieur à ce que ce four peut donner.

Pour la deuxième expérience, nous avons mis dans un creuset des médaillons de pâte refractaire, avec des tessons de porcelaine de la Chine, de Sèvres et de plusieurs autres manufactures de France. Le feu a été poussé avec vigueur. Les deux premières seules ont résisté, le reste a été fondu ; les médaillons n'étaient pas bien cuits. Quand nous disons que les premières ont résisté ; c'est-à-dire qu'elles ne sont pas entrées dans une fusion parfaite ; mais elles ont donné des signes d'un grand ramollissement.

La troisième expérience a été faite pour comparer entr'elles les différentes préparations de M. Le Masson. Nous avons mis la plus refractaire avec les plus tendres, et dans un feu violent ces dernières ont été fondues, et la première n'était pas suffisamment cuite.

Il résulte de cet exposé, Messieurs, que M. Le

Masson a fait, par des moyens économiques, une pâte de porcelaine qui se comporte parfaitement bien au travail, et qu'il sait rendre à volonté ou très-fusible ou si réfractaire, qu'aucun feu connu ne peut la fondre ; que cette pâte se convertit par l'action de cet agent en une très-belle et très-bonne porcelaine.

Le manque de creusets fait le désespoir des Chimistes ; ceux de Hesse altèrent la couleur des substances qu'on leur confie, ils les laissent quelquefois transuder au travers de leurs pores, ou se fondent en elles. Ceux de porcelaine, extrêmement réfractaires, seuls obvient à ces inconvénients ; mais ils ont celui d'être trop chers. M. Le Masson en a fait qui, soumis aux plus rudes épreuves, par nous et par Messieurs Vauclin et Fourcroy, ont été trouvés excellents, et a simplicité des procédés de M. Le Masson fait qu'il pourra les donner à un prix raisonnable.

M. Le Masson a aussi porté ses vues sur le perfectionnement économique des poteries plus communes ; il en a fait d'un genre excellent et assez agréable à l'œil, du mélange de son kaolin, avec une argile ordinaire ; c'est une espèce de porcelaine grossière qu'il pourra donner à bon marché.

Son travail sur les terres fines tend à épargner le broyement des matières qu'il emploie et à varier la couleur de ses vases par le seul mélange des argiles, sans employer les matières colorantes dont se servent les Anglais ; il a de plus inventé des instruments, au moyen desquels il les couvre en un instant d'ornements. Tous ces procédés, qui ont l'économie pour objet, lui ont fort bien réussi dans la pratique.

Ces travaux ingénieux feraient honneur, sans doute, à un homme pourvu de toutes les ressources qu'exigent ces recherches difficiles, mais ils décèlent bien plus de génie dans celui qui, comme M. Le Masson, dénué de tous secours, est parvenu sans aide à franchir les obstacles qui ont dû nécessairement l'arrêter dans sa marche.

Mais, Messieurs, de tous les objets présentés par cet artiste, celui où nous attachons le plus de prix est la découverte de son kaolin. Il faudrait, pour profiter des richesses dont la surface est parsemée et qu'elle renferme dans ses entrailles, l'éplucher pour ainsi dire grain à grain ou la creuser dans tous ces points; les naturalistes qui, de temps à autre, ont parcouru rapidement nos provinces, n'ont pu faire attention qu'aux objets les plus apparents, ou qu'un cas fortuit mettait sous leurs yeux. Il n'y a que ceux qui habitent constamment une contrée, qui soient en état de faire des recherches minutieuses qui ne laissent rien à désirer, sur les objets d'histoire naturelle que chaque canton peut produire; mais, malheureusement, il est rare de trouver, au milieu des campagnes, des personnes qui aient assez d'intelligence et de connaissance pour faire ces recherches avec fruit. Comme elles demandent beaucoup d'attention de temps, de peines et de constance, il faut de plus que ceux qui s'y livrent soient animés d'une passion qui les rendent insensibles à la fatigue et à l'inclémence des saisons; il faut que le génie qui les possède, dans la veille ou dans le sommeil, ne les laisse jamais perdre de vue leur objet favori. De tels hommes,

Messieurs, sont précieux pour les arts, et M. Le Masson doit occuper un rang distingué dans cette classe; une ardeur violente pour les recherches dont il s'est occupé lui ont fait abandonner un état lucratif qui suffisait à sa subsistance; il a eu le bonheur de voir ses peines couronnées d'un heureux succès, et les avantages qu'il a obtenus rendent probables, ceux que la société pourra retirer par la suite de la continuation de ses travaux, dont le genre est un des plus précieux pour elle. En effet, la poterie de terre est un de ces arts dont on ne peut trop faire l'éloge, il étend ses bienfaits sur l'humanité toute entière. L'homme vit au milieu de ces productions, le toit qui le couvre, les murailles qui l'environnent, les carreaux qu'il foule aux pieds sont souvent son ouvrage. Sous une humble forme, il fournit à peu de frais aux pauvres les ustensiles dont ils ne peuvent se passer. Tout en les servant, il relève le faste des riches: Quand il veut plaire, il n'est point d'art plus séduisant, il enchante, par la finesse de la matière, l'élégance des formes et les grâces du dessin. Il n'est pas jusqu'aux sciences et aux arts qui n'aient besoin de ses secours. Il leur fournit divers instruments, et surtout les creusets que rien ne peut remplacer; nous devons vous faire observer que Monsieur Le Masson embrasse cet art précieux presque sous tous les rapports.

Dans cet exposé, il suit, Messieurs, que Monsieur Le Masson doit avoir part aux récompenses nationales et ou l'importance de l'objet et les dépenses qu'il a faites, en perte de temps ou essais, il doit

obtenir le maximum de la première classe, c'est-à-dire 600 livres, en conséquence, Messieurs, nous vous proposons de prendre l'arrêté suivant (qui a été adopté).

Le bureau de consultation, après avoir entendu le rapport des commissaires, tendant à accorder à M. Le Masson, le maximum de la première classe des récompenses nationales, à raison de 600 livres; l'objet mis en délibération, le bureau considérant que M. Le Masson a trouvé un très-beau kaolin dans un pays où l'on n'en soupçonnait pas l'existence; qu'il en a fait de belle et bonne porcelaine par des moyens plus simples que ceux qu'on avait employés jusqu'à présent; qu'en mêlant son kaolin avec une argile plus commune, il a fait une porcelaine moins belle, mais d'une très-bonne qualité, et qu'il pourra donner à un prix médiocre; que, par divers autres mélanges d'argile, il est parvenu à faire par des moyens économiques, des vases de terre cuite, fort agréables par la forme, par la finesse de la pâte et par la couleur, qu'il a inventé des instruments propres à couvrir en un instant ces vases d'ornements: Considérant que ces travaux qui ont exigé des dépenses de la part de l'artiste, tendant à multiplier tous ces genres de poteries et à en diminuer le prix, est d'avis que M. Le Masson mérite le maximum de la première classe.

A Paris, ce 31 Octobre, l'an premier de la République Française.

Signé : SILVESTRE-JUMELIN.

Quelques mots sur Jumelin.

Les Biographies ne donnent à Jumelin que le prénom de Jean-Baptiste et pourtant il n'y a pas d'erreur possible, c'est bien de l'auteur du rapport dont il est question. Il naquit à Saint-Germain-le-Gaillard (Manche), le 12 septembre 1745, et mourut à Paris, le 25 Septembre 1807. Il fut régent de la Faculté de Paris, Professeur de physique et de chimie au Lycée Impérial.

On a de lui : *Œuvres diverses concernant les Sciences et les Arts*, Paris 1800, in-8°. — *Traité élémentaire de Physique et de Chimie*, Paris 1809, in-8°. Dans cet ouvrage publié après sa mort, Desessarts a donné une notice sur Jumelin.

Pour voir si les Biographes n'avaient pas oublié son prénom de Silvestre, je me suis procuré son acte de baptême. Il prouve qu'il n'avait reçu que le nom de Jean-Baptiste. Je donne copie de ce document en lui conservant son orthographe :

Extrait du Registre des Baptêmes de la paroisse de St-Germain-le-Gaillard, pour l'année 1745.

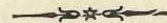
Ce lundi traizier de Septembre mil sept cent quarante-cinq, ont été supplées les cérémonies du Batême, par moi vicaire soussigné, à un garçon à qui on a imposé le nom de Jean-Baptiste, fils de Jacque Jumelin et d'Anne-Marie Duval, son épouse, demeurant en cette paroisse né d'hier qui a été aussi ondoyé hier à cause du danger de mort. Le Parrein Thomas Le Pigeon soussigné, La Mareine Susanne Françoise

Marguerite Vilot, qui a déclaré ne savoir signer, tous les deux de cette paroisse, Le Père absent. Ont signé : T. Lepigeon et N. Le Barbenchon.

FIN.



M. BOULATIGNIER



Le 21 nivôse an XIII, naissait à Valognes, dans la maison qui est à l'angle de la rue de l'Eglise et de la place du Petit-Cimetière, à deux pas de l'église Saint-Mâlo, alors fermée au culte et tombant en ruines, Sébastien-Joseph Boulatignier. Son père, François Boulatignier, était cafetier ; originaire du Berry, il avait sans doute été amené à Valognes par les hasards de la Révolution. Sa mère, Sophie-Françoise Mouchel, appartenait à une honnête et vieille famille du pays, que représente aujourd'hui un fonctionnaire, intègre autant que serviable et estimé, le Secrétaire de la Mairie de la ville de Valognes.

Le jeune Boulatignier apprit à lire à l'école qui se tenait alors dans les bâtiments de l'ancien hôpital, maintenant et depuis longtemps affectés à la Mairie. L'école comptait sept divisions et plus de cent écoliers d'âge très divers. Elle fut, un jour, visitée par M. Couppey, Avocat au Barreau de Valognes, depuis 1809 et bientôt après Juge au Tribunal de Cherbourg. M. Couppey remarqua le jeune Boulatignier, s'intéressa à lui et, de cette époque, date leur amitié ; cette amitié dura quarante ans. M. Boulatignier, on le verra plus loin, en a parlé en termes exquis, après même que, depuis vingt-deux ans, la mort avait